



Administration du cadastre et de la topographie - Direction - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 24 mai 2017 la nomination de Monsieur André MAJERUS aux fonctions de directeur adjoint à l'administration du cadastre et de la topographie a été renouvelée pour une durée de sept ans avec effet au 1^{er} juillet 2017.





Administration du cadastre et de la topographie - Direction - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 24 mai 2017 la nomination de Monsieur Raymond DHUR aux fonctions de directeur de l'administration du cadastre et de la topographie a été renouvelée pour une durée de sept ans avec effet au 1^{er} juillet 2017.





Administration des douanes et accises - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 24 mai 2017 Monsieur Francis LANNERS, inspecteur principal à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur principal 1^{er} en rang à la même administration avec effet au 1^{er} février 2017.





Administration des douanes et accises - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 24 mai 2017 Monsieur Thierry MOES, inspecteur principal à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur principal 1^{er} en rang à la même administration avec effet au 1^{er} octobre 2015.





Entreprise d'assurances - « FM INSURANCE EUROPE S.A. » - Agrément du directeur.

Par arrêté ministériel du 17 mai 2017, Monsieur Christopher Johnson a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances « FM INSURANCE EUROPE S.A. ».





Entreprise d'assurances - « FM INSURANCE EUROPE S.A. » - Agrément pour faire des opérations d'assurances.

Par arrêté ministériel du 17 mai 2017, l'entreprise d'assurances « FM INSURANCE EUROPE S.A. » avec siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, a été agréée comme entreprise d'assurances et est autorisée à faire des opérations d'assurances dans les branches suivantes :

- N°4 Corps de véhicules ferroviaires
- N°5 Corps de véhicules aériens
- N°6 Corps de véhicules maritimes, lacustres et fluviaux
- N°7 Marchandises transportées
- N°8 Incendie et éléments naturels
- N°9 Autres dommages aux biens
- N°13 RC générale
- N°16 Pertes pécuniaires diverses



Arrêté ministériel du 29 mai 2017 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 8 juin 2012 portant accréditation de l'institution « Brussels Business Institute-Luxembourg, Higher Education Institute » et de la formation Bachelor in International Hospitality and Tourism Management.

Le Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,

Vu la loi modifiée du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, et notamment son titre III ;

Vu le règlement grand-ducal du 24 août 2016 portant sur l'accréditation d'institutions et de programmes d'enseignement supérieur étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ;

Vu l'arrêté ministériel modifié du 8 juin 2012 portant accréditation de l'institution « Brussels Business Institute-Luxembourg, Higher Education Institute » et de la formation Bachelor in International Hospitality and Tourism Management ;

Considérant que la demande de recevabilité en vue du renouvellement de l'accréditation de l'institution « Brussels Business Institute-Luxembourg, Higher Education Institute » et du programme de formation menant au « Bachelor in International Hospitality and Tourism Management » a été jugée recevable le 29 mai 2017 ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

L'article 1^{er} de l'arrêté ministériel modifié du 8 juin 2012 portant accréditation de l'institution « Brussels Business Institute-Luxembourg, Higher Education Institute » et de la formation Bachelor in International Hospitality and Tourism Management est remplacé par le libellé suivant :

« Art. 1^{er}.

L'institution « Brussels Business Institute-Luxembourg, Higher Education Institute (BBI-LUX) » est accréditée en tant qu'établissement d'enseignement supérieur spécialisé du 8 juin 2012 au 15 septembre 2018.

Le programme de formation menant au « Bachelor in International Hospitality and Tourism Management » et dispensé par l'institution susvisée est accrédité du 8 juin 2012 au 15 septembre 2018.

»

Art. 2.

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 29 mai 2017.

*Le Ministre délégué à l'Enseignement
supérieur et à la Recherche,*
Marc Hansen





Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Complément n° 1: Période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017

Il y a lieu d'**ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2016 et publié au Mémorial B n° 640 du 17 février 2017 :

I. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

MOMENTUM ASSET MANAGEMENT S.A., 1, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg

Il y a lieu de **retirer** du tableau arrêté au 31 décembre 2016 et publié au Mémorial B n° 640 du 17 février 2017 :

I. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

DIERICKX, LEYS LUXEMBOURG S.A., 247, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

JULIUS BAER INVESTMENT SERVICES S.A R.L., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

II. PSF SPECIALISÉS

ATLANTIC FUND SERVICES S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ELIAN FIDUCIARY SERVICES (LUXEMBOURG) S.A R.L., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

RELUXCO INTERNATIONAL S.A., 2-4, rue du Nord, L-2229 Luxembourg

W & CIE S.A., 8, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

III. PSF DE SUPPORT

GFI PSF S.A R.L., LOFT – Z.A. « Am Bann », 2, rue Drosbach, L-3372 Leudelange

TELECOM LUXEMBOURG PRIVATE OPERATOR S.A., 12C, Impasse Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Il y a lieu d'apporter les **modifications** suivantes au tableau arrêté au 31 décembre 2016 et publié au Mémorial B n° 640 du 17 février 2017 :

Changement de statut et de dénomination :

II. PSF SPECIALISÉS

PRICEWATERHOUSECOOPERS ALTERNATIVE FUND SERVICES, PSF spécialisé, est devenu

PWC TAX INFORMATION REPORTING, PSF de support

III. PSF DE SUPPORT

PRICEWATERHOUSECOOPERS ALTERNATIVE FUND SERVICES, PSF spécialisé, est devenu

PWC TAX INFORMATION REPORTING, PSF de support

Changements de dénomination :

I. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

NORD/LB VERMÖGENSMANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. en
NORDLUX VERMÖGENSMANAGEMENT S.A.

II. PSF SPECIALISÉS

WILMINGTON TRUST SP SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. en
CIRCUMFERENCE FS (LUXEMBOURG) S.A.
ENTREPRISE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS en
POST LUXEMBOURG

Changement de dénomination et d'adresse :

III. PSF DE SUPPORT

GFI INFRASTRUCTURE SERVICES S.A. en
GFI PSF S.A., 2, rue de Drosbach, L-3372 Leudelange

Luxembourg, le 31 mars 2017.





Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 1^{er} juin 2017 un agrément non-conditionné a été accordé à Madame Sandra Paula DA SILVA SILVESTRE, demeurant à L-4820 Rodange, 37, rue Guillaume, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ».

L'agrément non-conditionné prend cours le 1^{er} juin 2017.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/260-05/2012**.

Ledit arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 juin 2016.





Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 7 juin 2017 un agrément conditionné a été accordé à Madame Lucia Angélica VELASQUEZ CABRERA, demeurant à L-1215 Luxembourg, 29, rue de la Barrière, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ».

L'agrément conditionné prend cours le 1^{er} juin 2017 et arrive à échéance le 31 décembre 2017.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/431-01/2017**.





Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 1^{er} juin 2017 un agrément conditionné a été accordé à Madame Katia MOINE, demeurant à L-4628 Differdange, 54, rue Metzikkert, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ».

L'agrément conditionné prend cours le 1^{er} juin 2017 et arrive à échéance le 30 juin 2019.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/367-01/2016**.





Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2017 un agrément non-conditionné a été accordé à Madame Sofiya ZHURAVEL, demeurant à L-8420 Steinfort, 1, rue de l'Ecole, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ».

L'agrément non-conditionné prend cours le 9 juin 2017.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/366-02/2016**.

Ledit arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 juin 2016.

